

COMMUNE DE CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de TOURS
Canton de VOUVRAY

LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L. 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

Séance du Conseil Municipal du 24 novembre 2023

L'an deux mil vingt trois, le vendredi 24 novembre, à dix huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gérard DAVIET, Maire, en suite de convocation en date du 17 novembre 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21	Présents : Gérard DAVIET, Christian DRUELLE, Christine BERENGUER, Christophe DAMOUR, Ajete DESLIS, Jean-Michel BIZET, Jean-Philippe ROBIN, Liliane DALONNEAU, Françoise RICHARD, Gilberte BAUMANN, Marie-Eve GAPIN, Christophe MANCEAU, Olivia ETIENNE, David GUIOT, Floriane MARINA, Stéphanie AK, Dominique GOURDON, Patrick DELETANG, Vanessa BECHET, Elisabeth GANDEMER, Claudine DESMARES.
Pouvoirs : 5	Absents ayant donné un pouvoir : Jean-François TRAINSON a donné pouvoir à Gérard DAVIET, Philippe BARROUX a donné pouvoir à Christian DRUELLE, Damien COCHARD a donné pouvoir à Jean-Philippe ROBIN, Marc PIGEON a donné pouvoir à Elisabeth GANDEMER, Patrick ETESSSE a donné pouvoir à Claudine DESMARES.
Absente : 1	Absente non représentée : Véronique VEAU
Votants : 26	A été élu secrétaire de séance à l'unanimité : Jean-Michel BIZET

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

LISTE DES DELIBERATIONS	VOTE
Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 septembre 2023	ADOPTÉ
Délibération n° 2023-48 : Adoption d'une décision budgétaire modificative n° 3 - exercice 2023	ADOPTÉ
Délibération n° 2023-49 : Participation de la commune à la consultation organisée par le centre de gestion pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations l'égard de leur personnel	ADOPTÉ

Délibération n° 2023-50 : Approbation de l'avenant n°1 au contrat d'assurance statutaire du personnel	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2023-51 : Délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire : complément d'attribution	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2023-52 : Adhésion de la commune au groupe d'intérêt public « région centre interactive » dénommé GIP RECIA	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2023-53 : Souscription aux services du GIP RECIA : adhésion convention de déploiement de l'espace numérique de travail - PRIM'OT au sein des écoles	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2023-54 : Approbation d'un avenant n°2 à la convention du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2023-55 : Suppressions et créations d'emplois permanents dans le cadre d'avancements de grade	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2023-56 : Augmentation de la durée hebdomadaire de travail d'un agent titulaire de la filière animation	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2023-57 : Créations d'emplois non permanents	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2023-58 : Approbation d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'AS Chanceaux	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2023-59 : Approbation d'une convention de mise à disposition d'un agent auprès de l'AS Chanceaux	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2023-60 : Indemnité de gardiennage de l'Eglise Saint-Martin	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2023-61 : Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales	<i>ADOPTE</i>
Délibération n° 2023-62 : Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et de l'assainissement (RQPS)	<i>PREND ACTE</i>
Décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (dont Déclarations d'Intention d'Aliéner)	<i>PREND ACTE</i>